



	A 4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Direction Départementale des Territoires - Loi "Rispaq" du 20.07.2003
	A 5	Pose des canalisations publiques - Eau potable - Assainissement	Maître d'ouvrage - Loi n°92-1283 du 11.12.1992 - Code rural Art. L.152.1
	EL 3	Halage et marchepied Interdiction d'extraire de matériaux à moins de 11.70 m de la limite des berges	Service de la Navigation de STRASBOURG 25, Rue de la Nuite Bleue 67031 STRASBOURG - Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure - Art. 15.16, et 28 - Code Rural - Art. 424
	EL 7	Alignement	Direction Départementale des Territoires - R.N. - Décret n° 62-1245 du 20.10.1962 - R.D. - Décret n° 61-231 du 06.03.1961 - Voies communales - Décret n° 64-262 du 14.03.1964 - RD 45 - Plan d'alignement approuvé le 07.07.1993 - RD 111 - Plan d'alignement approuvé le 06.05.1954
	I 3	Transport de gaz	GRT Gaz - Région Nord-Est 24, Quai Sainte Catherine 54042 NANCY Cedex - Loi du 08.04.1946 - Décret du 11.06.1970
	I 4	Lignes électriques - Lignes moyenne tension	E.R.D.F. - G.R.D.F. Alsace 2, Rue de l'II 68110 ILLZACH - Loi du 15.06.1906 - Arrêté du 13.02.1970
	PT 2	Transmissions radioélectriques - Obstacles	Poste, Télécommunication et Espace - Décret n° 62-274 du 12.03.1962 - Décret du 07.03.1979 - Liaison Hertzienne Colmar-Jetsheim Décret du 05.04.1990
	PT 3	Câbles téléphoniques	France-Télécom Unité Régionale de Réseau d'Alsace Service Soivié 1, rue René Leannec BP n°90011 SCHLITZHEIM 67012 STRASBOURG Cedex - Décret n° 62-273 du 12.03.1962
S'applique sur tout le ban	T 7	Aérodrome - Installations particulières (militaire)	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense COLMAR - Arrêté ministériel du 27.05.1980
S'applique sur tout le ban	T 7	Aérodrome - Installations particulières (civile)	Direction Départementale des Territoires - Code de l'Aviation Civile - Art. - R. - 244-1 - Code de l'Urbanisme - Art. L. - 421-1 - R. - 421-38-13 - Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté du 07.12.2010

Commune de BISCHWIHR

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale
des Territoires du Haut-Rhin



Direction
Départementale
des Territoires
HAUT - RHIN

Service Connaissance,
Aménagement et
Urbanisme
Bureau Urbanisme,
Planification territoriale
Cité administrative
68026 Colmar

N
1
Echelle : 1/5 000

20/07/2017
SCAU - BUJPT
Source : DDE68/SCAUBPT
©Plan Parcellaire
de BISCHWIHR®